

Cycle de qualification

« La participation des habitants des quartiers populaires en question »

1^{ère} journée - La participation des habitants des quartiers populaires : enjeux, conditions, pratiques

Jeudi 10 avril 2014 de 9h00 à 16h30 - MONTPELLIER

On trouvera dans ce document des précisions sur les sources documentaires, les sites internet, les retours d'expériences mentionnées au cours de cette journée.

Une synthèse des échanges de la journée sera produite ultérieurement.

Sites internet

<http://www.missionparticipation.fr/>

Site internet de la Mission Bacqué Mechmache

Accès au rapport au Ministre de la Ville de juillet 2013 « Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires ». Quelques retours d'expériences.

Sur la coformation et le « croisement des savoirs et des pratiques » promus par ATD ¼ monde : <http://www.atd-quartmonde.fr/-Reseau-Croisement-des-savoirs-.html>

Sur le volet urbain : <http://www arpenteurs.fr/>

« Dans un contexte où se développent l'étalement urbain, les logiques fonctionnels et techniques, l'individualisation, c'est la ville qui perd de sa sociabilité et de son urbanité. Dans un contexte de mondialisation, où l'éloignement et la suspicion de chacun vis-à-vis du politique s'accroissent, **le développement de nouvelles formes de citoyenneté et de solidarité devient essentiel.** ».

Voir aussi : <http://www.telequartiers.com/>, un site internet collaboratif créé par Arpenteurs et Alpes presse, pour être une vitrine d'initiatives et de réseaux et de réseaux citoyens et locaux dans les quartiers.

Voir aussi un guide élaboré par le CRDSU de Rhône-Alpes : Participation et initiatives habitantes dans les quartiers : Quel renouvellement des démarches ? Les Echos des ateliers du CR•DSU n°12 - Février 2014 que l'on trouve sur la page suivante de leur site internet http://www.crdsu.org/c_9_25_Publication_2545_1_Participation_et_initiatives_habitanes_dans_les_quartiers_Quel_renouvellement_des_demarches_.html#.U00qd1cYDIU

Exemple du budget participatif de la région Poitou-Charentes pour ses lycées avec un système de vote par couleurs, intéressant et très facile à mettre en œuvre selon Marion Carrel : <https://bpl.poitou-charentes.fr/>



CARREL Marion, « *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d’agir dans les quartiers populaires* », Paris, ENS Editions, 2013.

[Accès à l’interview de Marion Carrel sur France Culture](#)

Marion Carrel, “*La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne* », *Informations sociales*, n°179, 2013, p. 144-151 : article accessible en ligne : http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=INSO_179_0144

Dans cet article très synthétique, Marion Carrel revient sur le fait que la participation citoyenne est « une pratique à manier avec prudence » et qu’elle peut même se révéler contre-productive si les pouvoirs publics ne se donnent pas « les moyens de dépasser l’injonction participative qui organise la remontée d’informations et l’évacuation des conflits ! ».

Le Community organising



ALINSKY Saul, Manuel de l’animateur social. Une action directe non violente, Paris, Seuil, 1976.

Question du travail social collectif. Travail social d’intérêt collectif. Inspiré par Alinski aux USA : comment un professionnel peut accompagner un collectif d’habitant à mener des campagnes et des actions sur des questions de discrimination ? Exemple de l’association Alliance Citoyenne à Grenoble. On accompagné une mobilisation collective pour que des jeunes aient leur mot à dire dans la programmation d’une salle de spectacle « redonner un peu prise » à certaines parties de la population.

Les “échelles de la participation”

ARNSTEIN Sherry R., « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Planning Association*, Vol. 35, No. 4, July 1969, pp. 216-224.

- Quelles sont les conditions qui doivent être réunies pour que ces opinions s’exercent ?
- Dans quel cadre une participation citoyenne peut-elle s’exprimer ?
- Est-on en présence d’une authentique participation, ou bien s’agit-il d’un simulacre, d’une manipulation ?

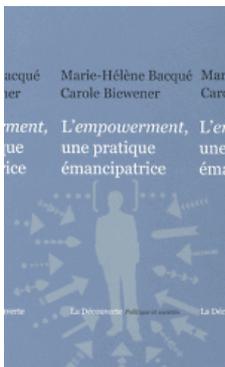
C’est la question que s’est posée la consultante américaine Sherry R. ARNSTEIN en 1969 lorsqu’elle a proposé de distinguer **huit niveaux de participation des citoyens aux projets qui les concernent** (2). Cette « *échelle de la participation* » est utilisée par des sociologues pour analyser la manière dont les pouvoirs publics informent, et font participer les citoyens aux prises de décision.

- I. Pouvoir effectif des citoyens (*Degrees of Citizen power*)
- II. Coopération symbolique (*Degrees of Tokenism*)
- III. Non-participation (*Degrees of Non Participation*)

DESCRIPTION DES 8 ÉCHELONS

de l'échelon 1 (Manipulation) à l'échelon 8 (Contrôle citoyen)

- **1. Manipulation** : information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans un processus qu'ils ne maîtrisent en aucune façon.
- **2. Thérapie** : « traitement » annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux.
- **3. Information** : les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent pas donner leur avis.
- **4. Consultation** : des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus. On ne tient aucun compte de leur avis.
- **5. Conciliation** : quelques habitants sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets.
- **6. Partenariat** : la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens
- **7. Délégation de pouvoir** : le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser.
- **8. Contrôle citoyen** : une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.



BACQUE Marie Hélène, BIEWENER Carole, L'empowerment. Une pratique émancipatrice, Paris, La Découverte, 2013.

Publié en janvier 2013, l'ouvrage de Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener met en lumière le concept d'empowerment, désormais assez largement médiatisé en France. Traduit en français par "pouvoir d'agir" ou encore par le néologisme "capacitation", il est utilisé dans les mouvements sociaux américains des années 70 et connaît un succès important dans les années 90 dans les contextes sociaux, intellectuels et politiques.

Ce concept a connu depuis un succès planétaire dans le monde anglophone. Mais il n'a percé que plus récemment dans les autres espaces culturels, dans les milieux du travail social comme dans la littérature du management. D'où l'utilité de ce livre très pédagogique, qui synthétise la foisonnante littérature anglophone sur la notion d'empowerment. Il retrace sa genèse, l'histoire de ses multiples variantes - conservatrices ou progressistes - et celle des pratiques sociales qu'elles ont nourries.



BLONDIAUX Loïc, Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative, Paris, Seuil. Collection « La République des idées », 2008.

Voir notamment ses travaux sur le « débat public » et la « délibération » dans lesquels il distingue 3 types d'objectifs :

1/ **Objectif de lien social** (que l'on retrouve souvent les attendus de la politique de la ville avec par exemple les fêtes de quartier) : viser le bon voisinage, le « mieux vivre ensemble » avec l'idée que c'est un support à la citoyenneté.

Souvent limité à la proximité et à des questions du quotidien (gestion urbaine de proximité dans la politique de la ville).

2/ **Objectif de management** : améliorer l'efficacité des services publics avec l'idée que le savoir des personnes qui sont « tout en bas » est utile pour comprendre certains problèmes que rencontrent les services publics.

3/ **Objectif politique** : redonner du pouvoir de souveraineté aux citoyens. Il s'agit d'un objectif plus fort et plus proprement politique qui n'évacue pas le conflit dans la relation habitants / professionnels et élus. Cela rejoint l'enjeu de la transformation et de l'émancipation.



GAXIE Daniel, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1978.

Le « cens caché » désigne le phénomène par lequel un nombre limité de personnes, diplômées et aisées, participent directement aux activités politiques. Sauf cas exceptionnels (manifestations, pétitions, émeutes), la plupart des gens assistent en spectateurs au déroulement de la compétition politique.

C'est l'idée que dans la démocratie représentative, il y aurait un « cens caché » qui remplace le niveau de richesse du suffrage censitaire.



ZASK Joëlle, *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2011.

Elle distingue trois registres de la participation authentique : formation concomitante d'une individualité et d'un esprit public qui suppose une étroite combinaison entre :

- Prendre part (sociabilité)
- Contribuer (apporter une part)
- Bénéficier (recevoir une part)

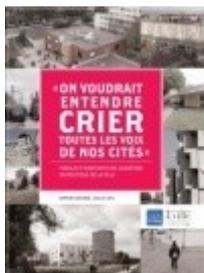
Voir également les travaux d'Yves SINTOMER sur la relation entre démocratie représentative, démocratie directe, démocratie délibérative.

Yves Sintomer explique notamment que l'on peut considérer la démocratie participative comme une articulation entre les 2 première formes de démocratie : des éléments de démocratie directe venant « perturber » la démocratie représentative.

Exemples cités par Marion Carrel : le budget participatif mis en place à Porto Alegre ; en France, la démarche participative expérimentée dans les Lycées par le Conseil régional de Poitou-Charentes.

Démocratie délibérative : c'est l'idée qu'en démocratie, la définition du bien commun, du juste doit être sans cesse discutée avec la population.

Ouvrage présentant plusieurs retours d'expérience



"On voudrait entendre crier toutes les voix de nos cités" : paroles d'habitants des quartiers en politique de la ville. Ouvrage publié par la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France et l'Association Question de Ville, en juillet 2012.

Références locales citées par Jean Paul Carrère concernant Perpignan.

- **Le Comité Egalité des Chances** a été une sorte de « Conseil citoyen » d'une trentaine de membres habitants des quartiers populaires. Le Comité a été formé suite aux événements (violences urbaines) de mai 2005 ; ses membres ont été cooptés par le Préfet des Pyrénées-Orientales et par le Maire de Perpignan.
- **Le film « Regards croisés sur l'école »** a été réalisé en 2006 à l'initiative du **Comité Egalité des Chances** par Christophe COELLO. Il est visible sur internet www.vimeo.com/18079705
- **L'association « Citoyens des Quartiers Populaires de Perpignan »** a été créée en 2009 par des membres du Comité Egalité des Chances soucieux de conduire une action collective autonome. Voir le site de l'association : www.cdqpp.fr
- A l'initiative des associations d'éducation populaires, les associations d'habitants des quartiers populaires de Perpignan ont fait l'objet d'une étude réalisée par Jean-Paul CARRERE. Cette étude « **Nouvelles coopérations associatives dans les Quartiers populaires de Perpignan** » parue début 2013, est disponible sur le site de Villes et Territoires www.villesetterritaireslr.fr (Boîte à outils à Recherche Thématique à Languedoc-Roussillon : page 9 Avril 2013)
- **Quinze associations des quartiers populaires de Perpignan regroupées dans le collectif « Paroles de Quartiers »** ont interpellé en Mars 2014 les six listes de candidats aux élections municipales. Un film vidéo en deux parties intitulé « paroles de quartiers » a été réalisé par l'équipe perpignanaise de Réal TV. On peut le visionner sur le site www.realtv66.fr (on y trouvera aussi une vidéo concernant la venue à Perpignan, l'automne dernier, de Marion Carrel)